

licenciement suite à un entretien annuel d'évaluation

Par ninabetty, le 05/03/2007 à 09:49

Bonjour, j'ai fait un stage en ressources humaines et dans mon rapport je dois faire une analyse juridique sur la problématique suivante: Dans quelle mesure un employeur peut il licencier un salarié suite à un entretien d'évaluation?

J'ai quelques difficultés pour élaborer le plan. Pourriez vous me donner des idées?

Je souhaiterais parler dans un premier temps des fautes pouvant être constatées lors de l'entretien: insuffisance de résultats et insuffisance professionnelle et ensuite du but de l'entretien d'évaluation prononciation du licenciement reclassement, formation. Je ne sais pas si ça va? Merci